



FICHE TECHNIQUE DE SÛRETÉ

2/27/2023

SECTION I - IDENTIFICATION

Nom matériel

MOD PODGE CRACKLE

Informations Sur La Société

Plaid Enterprises, Inc.
3225 Westech Drive
Norcross, GA 30092
Téléphone: 1-678-291-8259
Facsimilé: 1-678-291-8363
Courriel: htrundle@PlaidOnline.Com

Pour les urgences de transport seulement d'appels: 1-678-291-8259

Pour les urgences de santé appeler Poison Centre de commande: 1-800-222-1222

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conformément au paragraphe (d) de 29 CFR 1910.1200.

Il n'y a pas d'éléments d'étiquetage GHS

SECTION III - INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients dangereux</u>	<u>CAS/EC #</u>	<u>PEL/TLV (MG/M#)</u>	<u>Max % Poids</u>	<u>NTP</u>	<u>IARC</u>
Aucun					

SECTION IV - MESURES DE PREMIERS SOINS

MESURES DE PREMIERS SOINS: AUCUN NÉCESSAIRE. AUCUNE SANTÉ AIGUË EFFETS ATTENDUS.

SECTION V - MESURES D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE): N/A

AUTO-ALLUMAGE TEMPÉRATURE : N/A

EXPLOSION LIMITES DANS L'AIR (% PAR VOLUME): NON EXPLOSIF

MÉDIAS D'EXTINCTION: + IIF(!EMPTY(product.sds5_extmedia), product.sds5_extmedia, 'AUCUN MÉDIA SPÉCIAL REQUIS')

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES: AUCUN FEU SPÉCIAL COMBATS PROCÉDURES REQUISES

DANGERS INHABITUEL INCENDIE ET EXPLOSION: NON COMBUSTIBLE

SECTION VI - MESURES DE REJET ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE EN CAS D'UN MATÉRIAU EST RENVERSÉ: Nettoyage conformément à toutes les réglementations applicables. Absorber les déversements avec matériau absorbant non combustible. Pour l'élimination des déchets, voir la Section XIII

SECTION VII - MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PENDANT LE STOCKAGE ET LA MANIPULATION: Pratique de la bonne hygiène industrielle exige que l'exposition soit maintenue au-dessous de la TLV. C'est préférence obtenu grâce à la fourniture d'une ventilation adéquate. Lorsque l'exposition ne peut être contrôlée adéquatement de cette façon, la protection respiratoire des personnels devrait être utilisée.

SECTION VIII - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

EXIGENCES DE VENTILATION SPÉCIALE ET DE LA PROTECTION RESPIRATOIRES: AUCUN NÉCESSAIRE
AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION (GANTS, LUNETTES, ETC.): AUCUN NÉCESSAIRE
TRAVAIL ET D'HYGIÈNE: AUCUN NÉCESSAIRE
CONTRÔLES TECHNIQUES: AUCUN NÉCESSAIRE

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION: N/A	POINT DE FUSION: N/A
PRESSION DE VAPEUR: N/A	
DENSITÉ SPÉCIFIQUE DE VAPEUR (AIR = 1): N/A	GRAVITÉ SPÉCIFIQUE: N/A
SOLUBILITÉ DANS L'EAU: N/A	RÉACTIVITÉ DANS L'EAU : NON RÉACTIF

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

LES PRODUITS DE POLYMÉRISATION DANGEREUSE: N/A
STABILITÉ : DES CONDITIONS STABLES POUR ÉVITER: N/A
INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER)N/A
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Le monoxyde de carbone , dioxyde de carbone et de fumée

SECTION XI - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE CE MATÉRIEL: AUCUN PRÉVU
La LD50 aigus est >50000 mg/kg.
La LC50 aigus est 99999 mg/cubic meter.
Ce produit n'est pas considéré comme un cancérigène humain connue ou soupçonnée par NTP, CIRC ou OSHA (voir section III)

SECTION XII - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

CONNU LES EFFETS NUISIBLES AUTRES QUE CEUX N'ASSOCIÉS À INERTES SOLIDES EN SUSPENSION DANS L'EAU.

SECTION XIII - ÉLIMINATION DES CONSIDÉRATIONS

RCRA RISQUE DE CLASSE (40 CFR 261): CE PRODUIT N'EST PAS CLASSÉ COMME UN DÉCHET DANGEREUX.
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : DISPOSER CONFORMÉMENT AU FÉDÉRAL, ÉTAT ET RÈGLEMENTS LOCAUX.

SECTION XIV - TRANSPORTATION INFORMATION

U.S. DOT (49 CFR 172.101): CE N'EST PAS UN MATÉRIAU COMME DANGEREUX, CLASSÉS PAR LES CFR 172.101.

SECTION XV - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CONTENU DE CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE CONFORMES OSHA HAZARD COMMUNICATION STANDARD 29 CFR 1910.1200

EPA SARA TITRE III CHIMIQUE LISTINGS:

ARTICLE 302.4 DES SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES (40 CFR 355):

AUCUN

ARTICLE 313 DES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES (40 CFR 372):

AUCUN

INTERNATIONAL RÉGLEMENTS

CANADIEN SIMDUT: CE PRODUIT EST UN PRODUIT CONTRÔLÉ EN VERTU DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES EN MILIEU DE TRAVAIL AU CANADA. IL CONTIENT LES TOXIQUES SUIVANTS OU LES MATIÈRES TRÈS TOXIQUES:

DIPROPYLENE GLYCOL MONOMETHYL ETHER

POLYURETHANE POLYMER IN BUTYL DIGLYCOL

PROPYLENE GLYCOL

En vertu des règlements de produits de consommation de la CPSC (16CFR1500.3 et 150 014), ce produit a le nécessaire étiquetage de danger aigu et chronique suivante:

AUCUN

SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS

Avertissement: Nous croyons que les énoncés, l'information technique et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais ils sont donnés sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document concerne ce matériel en particulier, tel que fourni . Il peut ne pas être valide pour ce matériel si elle est utilisée en combinaison avec d'autres matières. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION: 02/27/2023

Prepared by Duke OEM Toxicology

INFORMATIONS SUR LA COULEUR

CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE S'APPLIQUE AUX COULEURS SUIVANTES QUI SONT ASSOCIÉS À INGREDIENTS DANGEREUSES OU NON DANGEREUX

Couleur du produit	SKU	Ingrédients Dangereux
19688 CRACKLE MEDIUM		(AUCUN)
51070 FINE CRACKLE MEDIUM	719010	(AUCUN)
CS25382 2OZ CRACKLE MEDIUM	10694476	(AUCUN)
CS25384 8OZ CRACKLE MEDIUM		(AUCUN)

NOMS DE MARQUE

CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE S'APPLIQUE POUR LES NOMS DE MARQUE SUIVANTES

Noms de Marque

MOD PODGE CRACKLE
FOLK ART CRACKLE
GALLERY GLASS CRACKLE